# 

* Date : 09-08-2006
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2006768069
* Author :

Par ordonnance du juge de paix du premier canton de Namur, prononcée en date du 31 juillet 2006 (Rép. n° 3575), il a été mis fin aux effets de l'ordonnance du 1
er décembre 1993, désignant Me Anne Wittmann, avocat, dont le bureau est établi à Wépion, chaussée de Dinant 747, en qualité d'administrateur provisoire des biens de Struman, Suzanne, née le 11 août 1934, décédé le 1
er octobre 2000, domiciliée à Gembloux, rue de la Station 107.
Namur, le 1
er août 2006.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint, (signé) Angélique Capelle.